

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 20 septembre 2016 à 20 h à la grande salle du centre socioculturel situé au 7905, avenue San Francisco à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pascal Forget, district 1
M. Pierre O'Donoughue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Serge Séguin, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

160920-447

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel avec modification par l'ajout en affaires nouvelles du sujet:

- 14.3 COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC - 12 ET 13 OCTOBRE 2016 - PARTICIPATION;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

160920-448

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 23 AOÛT 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 23 août 2016, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Communications

160920-449

**4.1 SERVICES D'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL - CONTRAT
SI-16-1026 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1026, relatif aux services d'impression du bulletin Ma Ville, pour cinq (5) éditions, à compter d'octobre 2016 à février 2017, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Imprimerie F.L. Web inc., selon les conditions de la soumission et du devis au montant de 49 026,94 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-450

**4.2 PROJET REM - PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE AU BAPE ET
PRÉSENTATION DE COMMENTAIRES À LA COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DE LA CMM**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'approuver tel que soumis, le contenu du mémoire à être déposé par la Ville au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement au projet de construction du Réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM);

D'autoriser le maire ou le maire suppléant à présenter ledit mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au nom de la Ville de Brossard, dans le dossier du Réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM) et d'autoriser également sur ce sujet, la présentation écrite de commentaires au même effet à la commission de l'Aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-451

**4.3 SERVICES PROFESSIONNELS EN CONSEILS STRATÉGIQUES ET
RELATIONS PUBLIQUES - SI-16-1025 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1025 relatif aux services professionnels en conseils stratégiques et relations publiques au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Tact Intelligence-Conseil inc.*, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis au montant de 67 260,38 \$, taxes incluses.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

6. Loisir, culture et vie communautaire

160920-452

6.1 COURSE FONDATION HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE – 1ER OCTOBRE 2016 – FERMETURE DE RUES – ARRÊTÉ DU CONSEIL

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser la fermeture complète de l'avenue Niagara entre la rue Nantes et le boulevard de Rome, le samedi 1^{er} octobre 2016, de 8 h à 11 h 30, à l'occasion de la course de la Fondation Hôpital Charles-LeMoynes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-453

6.2 ÉLABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS - APPEL D'OFFRES - CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver telle que soumise, la grille d'évaluation et de pondération des critères qui seront utilisés dans le cadre de l'appel d'offres relatif à l'élaboration d'un plan directeur des infrastructures et équipements culturels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-454

6.3 ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS - SALLE DU CONSEIL - CONTRAT SI-16-1023 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1023 relatif à l'achat des équipements audiovisuels, au plus bas soumissionnaire conforme, soit TKNL inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 46 349,13 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

160920-455

8.1 RÉFECTION DE L'HÔTEL DE VILLE- CONTRAT SP-15-859 - TABLEAU DES AVENANTS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver le tableau des avenants afférents au contrat SP-15-859, tel que soumis au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Claudio Benedetti, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160920-456

8.2 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 19 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 19 août au 15 septembre 2016, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

160920-457

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général et le maire à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information
--

160920-458

10.1 SUPPORT LOGICIEL ET MATÉRIEL NETAPP - CONTRAT SI-16-1028 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1028 relatif au renouvellement du contrat de support logiciel et matériel des équipements d'emménagement de données NetApp utilisés par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, au seul soumissionnaire dont la soumission s'est également avérée conforme, soit ESI Technologies de l'information inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, au montant de 46 314,23 \$, taxes incluses, représentant un coût, pour la Ville de Brossard, de 21 225,80 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

160920-459

11.1 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 21 septembre 2016, et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Daniel Lucier, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 160507-364.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-460

11.2 OFFRE DE COUVERTURE D'ASSURANCE DE L'UMQ POUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Brossard souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'adhérer au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, pour une période d'un an.

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intitulée ENTENTE de regroupement no. 2 de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

D'autoriser le trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense au montant de 4 905 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-461

11.3 REG-7-023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'adopter le règlement REG-7-023 *modifiant le règlement de tarification REG-7 afin de remplacer la grille de tarification*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-462

11.4 RÈGLEMENT REG-285-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 285 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'adopter le projet de règlement REG-285-01 *modifiant le règlement 285 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-463

11.5 RÈGLEMENT REG-219-05 MODIFIANT LE REG-219 RELATIF AU CONTRÔLE DES ANIMAUX QUANT À CERTAINES DISPOSITIONS SUR LES CHIENS - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'adopter le règlement REG-219-05 *modifiant le REG-219 relatif au contrôle des animaux quant à certaines dispositions sur les chiens*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme

160920-464

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAUX - RÉUNION DU 30 AOÛT 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme adoptées lors de sa séance du 30 août 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-20160830-3.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 3075, boulevard de Rome – construction d'un bâtiment public - Centre aquatique*
- CCU-20160830-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5701, rue Alexandre – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 3950, rue Bombardier – agrandissement – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8540, rue Omer – agrandissement – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 2780-2790, croissant Anjou – construction – habitations unifamiliales jumelées*
- CCU-20160830-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5805, rue Vigneault – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.6 *Reporté*
- CCU-20160830-5.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 990, rue Robert – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1805, rue Allard – construction – habitation trifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8140, rue Normandie – modification architecturale – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160830-5.10 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7945, rue Naples – modification architecturale – habitation unifamiliale isolée*

- CCU-20160830-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9380, boulevard Leduc, suite 5 – modification architecturale et affichage – Chocolats Favoris*
- CCU-20160830-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8245, boulevard Taschereau, suite A1 – Réfection des façades et affichage – Casa Grecque*
- CCU-20160830-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5575, rue Auteuil – réfection des façades – CLS Info*
- CCU-20160830-6.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 3400, boulevard Matte – modification à l'aménagement paysager*
- CCU-20160830-6.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9200, boulevard Taschereau – agrandissement commercial – Subaru*
- CCU-20160830-6.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8480, boulevard Leduc, suite 75 – réfection de la façade et affichage – Ixina*
- CCU-20160830-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4805, boulevard Lapinière, suite 4100 – affichage – Investissement Québec*
- CCU-20160830-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 2144, boulevard Lapinière – affichage – Laines Saute-Mouton*
- CCU-20160830-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7503, boulevard Taschereau, suite A – affichage – Expertise portes et fenêtres*
- CCU-20160830-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8640, boulevard Leduc, suite 40 – Bâtiment F5 – Phase 4a – Quartier DIX30 – affichage – La place du matelas*
- CCU-20160830-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7405, Grande Allée, suite 40 – affichage – Miss Fit*
- CCU-20160830-7.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7305, Grande Allée – affichage – Couche Tard*
- CCU-20160830-7.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1015, boulevard du Quartier, suite 30 – affichage – Origami*
- CCU-20160830-7.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7500, boulevard Taschereau – affichage – Couche Tard*
- CCU-20160830-7.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6185, boulevard Taschereau – affichage – Académie du massage*

Le conseiller Antoine Assaf formule la proposition amendée suivante : « D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme adoptées lors de sa séance du 30 août 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal (...), à l'exception des sujets 3.1 et 9.4 ».

Cette proposition n'ayant pas été appuyée, elle est rejetée.

A titre de seconde proposition d'amendement à la proposition principale, il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti, appuyé par le conseiller Pierre Jetté : « D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme adoptées lors de sa séance du 30 août 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal (...), à l'exception du sujet 3.1 ».

À la demande du conseiller Pierre Jetté, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette seconde proposition amendée.

Votent en faveur: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

Votent contre: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

La proposition amendée est rejetée à la majorité.

À la demande du conseiller Pierre Jetté, le maire procède à la tenue d'un vote sur la proposition principale.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160920-465

12.2 DEMANDE DE RÉSERVE NATURELLE EN MILIEU PRIVÉ AU MDDELCC - PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DANS LE BOIS DE BROSSARD ET LE LONG DE LA RIVIÈRE SAINT-JACQUES

Considérant qu'en septembre 2014, le conseil municipal a adopté le plan directeur de gestion des milieux naturels (PDGMN) découlant d'une démarche de conservation entreprise en 2005 par l'adoption d'une Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu

De déposer une demande de réserve naturelle en milieu privé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin de consolider la protection des milieux naturels dont la Ville est propriétaire dans le Boisé de Brossard.

D'accepter de mandater l'organisme Nature-Action Québec pour accompagner la Ville dans cette démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-466

12.3 PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE – CONTRAT POUR ABATTAGE ET ESSOUCHAGE DES FRÊNES PUBLICS EN 2016 – CONTRAT SP-16-1021 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1021 relatif à l'abattage et essouchage des frênes publics sur le territoire de la Ville de Brossard selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, débutant le 21 septembre 2016 et se terminant vers le 15 décembre 2016, à la compagnie Arboriculture de Beauce au montant de 176 710,83 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation du montant de 161 360,54 \$ à même l'excédent accumulé affecté – Environnement afin de compléter le financement de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-467

12.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE - ACQUISITION ET PLANTATION D'ARBRES 2016 ET 2017 - CONTRAT SP-16-1022 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1022 relatif à l'acquisition et plantation d'arbres en remplacement des frênes publics abattus en 2015 et qui seront abattus en 2016 sur le territoire de la Ville de Brossard selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, débutant le 21 septembre 2016 et se terminant le 1er juin 2017, au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie Terrassement Technique Sylvain Labrecque Inc., au montant de 374 317,20 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation du montant de 22 330 \$ à même l'excédent accumulé affecté – Environnement afin de compléter le financement de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-468

12.5 DÉROGATION MINEURE – 5701 ET 5711, RUE ALEXANDRE – ZONE A27H

a) Audition des personnes intéressées;

Un résident du secteur A fait un commentaire relativement à la nature de la dérogation demandée.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre des profondeurs de lot à 24,65 m au lieu de 27 m et permettre des superficies de lot de 338 m² au lieu de 360 m².

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 5701 et 5711, rue Alexandre, conformément à la recommandation numéro CCU-20160830-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-469

12.6 DÉROGATION MINEURE – 4625, RUE LOMBARDIE – ZONE L08H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre latéral de 3,10 m pour une galerie arrière au lieu de 4 m, tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 4625, rue Lombardie, conformément à la recommandation numéro CCU-20160830-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-470

12.7 DÉROGATION MINEURE – 419, RUE ROBERT - ZONE R09H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre latéral de 1,20 m pour un mur comportant des ouvertures au lieu de 1,50 m, tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 419, rue Robert, conformément à la recommandation numéro CCU-20160830-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-471

12.8 DÉROGATION MINEURE – 1595, CROISSANT TURGEON – ZONE T12H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre latéral de 1,30 m pour un mur comportant des ouvertures au lieu de 1,50 m, tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 1595, croissant Turgeon, conformément à la recommandation numéro CCU-20160830-8.4 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

160920-472

13.1 TRAVAUX MUNICIPAUX DE LA RUE LENNON - PROJET LES PORTES DE LONDRES - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'entente relative aux travaux municipaux de la rue Lennon, Projet : Les Portes de Londres, telle que soumise au soutien des présentes, ainsi que tout document afférent à sa bonne exécution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-374

13.2 TRAVAUX DE BOUCLAGE D'AQUEDUC ENTRE LES SECTEURS C ET L (LOT 1) - CONTRAT SP-16-1014 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1014 relatif aux travaux de bouclage d'aqueduc entre les secteurs C et L (Lot 1) au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les entreprises Michaudville inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 1 665 000,02 \$, taxes incluses.

Le tout, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement REG-384 relatif aux travaux de bouclage du réseau d'aqueduc, avant le début de la réalisation des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-474

13.3 **ÉLARGISSEMENT DE GRANDE ALLÉE - RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT - MDDELCC - NOUVELLE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION (ARTICLE 22)**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'autoriser la firme d'ingénierie CIMA+ à présenter une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), pour la reconstruction du ponceau en fonction des nouvelles exigences du ministère pour et au nom des villes de Brossard et Longueuil.

Que les frais de 284 \$ requis pour le traitement de cette demande soient répartis en parts égales entre les deux villes.

D'approuver la demande de révocation du Certificat d'autorisation 7450-16-01-0395001, 401252196 émis en date du 22 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-475

13.4 **ÉLARGISSEMENT DE GRANDE ALLÉE - RECONSTRUCTION DU PONCEAU - MDDELCC - CERTIFICAT D'AUTORISATION SELON L'ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'autoriser la firme d'ingénierie CIMA+ à présenter pour et au nom de la Ville de Brossard, une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement au Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour l'interruption temporaire de la conduite de refoulement existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-476

13.5 **TOD QUARTIER - MDDELCC - CERTIFICAT D'AUTORISATION SELON LES ARTICLES 22 ET 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT – DEVIMCO - AUTORISATION DE DEMANDES -**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser Devimco Immobilier Inc (9284-9314 Québec inc.) et ses représentants dûment autorisés, à présenter pour et au nom de la Ville de Brossard, une demande de certificat d'autorisation en vertu des articles 22 et 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement au Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), pour permettre la réalisation du projet TOD Quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes

160920-477

14.1 JOURNÉES DE LA CULTURE – 30 SEPTEMBRE, 1ER ET 2 OCTOBRE 2016 - PROCLAMATION

Considérant que la culture constitue un facteur identitaire, qu'elle est un élément indissociable de la qualité de vie des individus et du développement de la société, qui naît et s'épanouit d'abord au sein des communautés locales;

Considérant que la Ville met en œuvre des mesures du Plan d'action culturel 2016-2018 découlant de sa Politique culturelle, manifestant ainsi sa volonté d'appuyer des initiatives structurantes au bénéfice de sa population, dans une approche de participation citoyenne;

Considérant que la Ville de Brossard a ratifié en 2016 sa première Entente de développement culturel avec le Ministère de la culture et des communications du Québec;

Considérant que le milieu brossardois s'est concerté afin de mettre en place les Journées de la culture, visant à regrouper annuellement une multitude de manifestations sous un grand thème commun et sur l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture.

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

De proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, Journées de la Culture les vendredi, samedi et dimanche 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016, rendant tangible l'attachement porté à l'identité culturelle de la collectivité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-478

14.2 JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS - 1ER OCTOBRE 2016 - PROCLAMATION

Considérant que la Ville a mis sur pied un comité formé d'élus, de citoyens, de représentants du secteur communautaire, du milieu de la santé et des services sociaux afin de mettre à jour une politique et un plan d'action axé sur le « penser et agir » pour les familles et les aînés;

Considérant que durant la saison estivale 2016, un sondage a été réalisé auprès des familles et des aînés afin d'identifier leurs besoins et commentaires, résultant d'un excellent taux de participation avec 1253 répondants;

Considérant qu'en 2015, la Ville a instauré la Semaine des aînés, lui permettant d'offrir une programmation d'activités diversifiées aux aînés;

Considérant que dans le cadre de la programmation de la Semaine des aînés 2016, est prévu le dévoilement d'une œuvre collective réalisée par des aînés et supervisée par une artiste peintre, à l'occasion de la Journée nationale des aînés, soit le 1^{er} octobre;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

De proclamer la date du 1^{er} octobre 2016, Journée nationale des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-479

14.3 COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC - 12 ET 13 OCTOBRE 2016 - PARTICIPATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser l'inscription de madame Doreen Assaad, et de messieurs Daniel Lucier et Antoine Assaf au colloque annuel de l'*Association de transport urbain du Québec* qui aura lieu les 12 et 13 octobre 2016 au Plaza centre-ville à Montréal. Le coût de l'inscription est de 454,16 \$ par personne, taxes incluses.

Que les frais de kilométrage afférents soient remboursés aux participants selon la politique en vigueur, ainsi que les frais maximums de repas autorisés lesquels sont de 15\$ pour les déjeuners, 25\$ pour les dîners et 40\$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

160920-480

15.1 COMPTES À PAYER - DU 18 AOÛT AU 14 SEPTEMBRE 2016 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 18 août 2016 au 14 septembre 2016 est déposée.

160920-481

15.2 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTIONS 160705-343 ET 160705-345 - DÉPÔT

Le procès-verbal de correction des résolutions 160705-343 et 160705-345 est déposé.

160920-482

15.3 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION 160705-375 - DÉPÔT

Le procès-verbal de correction de la résolution 160705-375 est déposé.

16. Conseil d'agglomération

160920-483

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2016 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-160822-1.2, 1.5, 1.6, 1.8, 1.9, 1.11, 1.12, 1.18 à 1.23 et 1.25 du conseil d'agglomération pour la séance ordinaire.

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-160822-1-1.2 et 1-1.5 du conseil d'agglomération pour la séance extraordinaire.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160920-484

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016.

17. Levée de l'assemblée

160920-485

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Joanne Skelling